

9 LAVOISIER

SASU au capital de 4 000 € - RCS Bobigny 841 001 084

9, rue Lavoisier 93100 Montreuil

Exercice social clos le 31/12/2022

**Certifié conforme à l'original,
le président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar, resembling the letter 'L' or '7'.

Formulaire obligatoire (article 392 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SASU 9 LAVOISIER**Néant ☐Exercice N clos le
31/12/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	
	Production vendue	biens	215	214	
		services*	217	218	90 830
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	90 831
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	52 316
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	674	244 674
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*			254	540
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)			264	53 530
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	37 301
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	143	
	Produits exceptionnels	(IV)	290		
	Charges financières	(V)	294	628	
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	601	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	36 215
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	36 215	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	601	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-ets d'associés		247		330
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. series)	ZFU (44. octies A)	986	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	JEI (44. series A)	981	989	
	ZRD (44. terdecies)	ZRR (44. quindécies)	127	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	Investissements outre-mer	991	344	
	ZFANG (44. quaterdecies)	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	345	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)		992		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649
		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	36 816 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables : *	32 812			360 32 812
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	4 004 372

9 LAVOISIER

SASU au capital de 4 000 € - RCS Bobigny 841 001 084

9, rue Lavoisier 93100 Montreuil

Exercice social clos le 31/12/2022

**Certifié conforme à l'original,
le président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar, resembling the letters 'L' and 'F' joined together.

Formulaire réglementaire (article 162 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 9 LAVOISIER				Néant ☐			
Adresse de l'entreprise 9 rue Lavoisier 93100 MONTREUIL							
Numéro SIRET* 8 4 1 0 0 1 0 8 4 0 0 0 1 8							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12			
				Exercice N clos le 31/12/2022			
ACTIF				Brut			
				Amortissements-Provisions			
				Net			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*		028	2 700	030	965	1 734
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	2 700	048	965	1 734
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	37 780	070	37 780	
		Autres* (3)	072	4 279	074	4 279	
	Valeurs mobilières de placement		080	082			
	Disponibilités		084	1 456	086	1 456	
	Charges constatées d'avance *		092	094			
	Total II		096	43 515	098	43 515	
	Total général (I + II)		110	46 215	112	965	45 250
PASSIF				Exercice N NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	4 000		
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131			
	Report à nouveau			134	(33 092)		
	Résultat de l'exercice			136	36 215		
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	7 122		
	Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	270		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	2 108		
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	38 127			
Total général (I + II + III)			180	45 250			
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

9 LAVOISIER
9, rue Lavoisier 93100 Montreuil
SASU au capital de 4 000 € - RCS Bobigny 841 001 084

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2023 réunie au siège social a pour objet principal :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

Lors de l'exercice la société a reconstitué ses capitaux propres, elle continue son activité de gestion d'opérations.

Fait à Montreuil,
Le 27 mars 2023

Jean-Luc DIAN
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL DIAN', written over a faint horizontal line.

9 LAVOISIER
9, rue Lavoisier 93100 Montreuil
SASU au capital de 4 000 € - RCS Bobigny 841 001 084

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à onze heures, l'actionnaire unique et président de 9 LAVOISIER, M. Jean-Luc DIAN, demeurant 50, Chaussée de l'Étang 94160 Saint Mandé, a décidé au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle.

Tous les associés sont présents, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise. M. Jean-Luc DIAN en assurait la présidence.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- le texte des projets de résolutions.

Puis le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et affectation des résultats ;
- Approbation de ces conventions ;
- Quitus à la présidence.

Le président donne ensuite lecture

- du rapport de gestion de la présidence,

Le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe, et les opérations reflétées dans ces documents, faisant ressortir un bénéfice de 36 215 €.

Les capitaux propres de la société ont été reconstitués, ils s'élèvent désormais à 7 122 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de porter le bénéfice d'un montant de 36 215 € aux comptes :

- réserve légale pour la somme de 400 €
- report à nouveau pour le solde soit 35 815 €

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate qu'aucune opération réglementée par l'article L223-19 du code de commerce n'a été passée entre la société et l'actionnaire unique durant l'exercice.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'actionnaire unique.

« Lu et certifié véritable »

Jean-Luc DIAN

Lu et certifié véritable -

A large, stylized handwritten signature, likely belonging to Jean-Luc Dian, consisting of a large 'L' and a 'D'.